

sieurs furoncles au cou et qui l'empêchaient de travailler : A. P.—Mon mari, malade, a obtenu sa guérison, après la promesse d'un Pèlerinage à N. D. du Cap : DAME L. L.—STE THÈCLE : depuis quatre mois je souffrais à la main droite d'un mal qui menaçait de la carie des os. Or, après avoir prié et fait promesse d'un pèlerinage au Cap, je suis sensiblement mieux : je me sers de ma main, et j'espère, sous peu, ma guérison complète : DAME A. V.—BÉCANCOUR : J'ai obtenu la guérison d'une dangereuse brûlure à un pied, par l'usage des *Roses Bénites* : DAME E. H.—WINNIPEG : J'ai obtenue la guérison d'une grave maladie, et j'offre, pour action de grâces, en don, \$20.00, pour le Sanctuaire : UN AB.—MONTMAGNY : Une guérison : J. C.—STE FLORE : J'étais atteint d'une maladie très-grave et douloureuse, et condamné par le médecin... Je fis, avec ma famille plusieurs neuvaines à N. D. du T. S. Rosaire, je fis également usage des *Roses Bénites* et je promis un pèlerinage au Cap, avec d'autres promesses. J'ai fait mon pèlerinage en septembre dernier. Je suis guéri de cette maladie et ainsi d'un rhumatisme douloureux : M. L.—DESCHAMBAULT : Une guérison : UNE J. FILLE.—GRONDINES : Une guérison : DLLE H.—POINTE-DU-LAC : Mon enfant a été guéri d'un mal de pied, le troisième jour de sa neuvaine à N. D. du Rosaire : DAME A. L.—BÉCANCOUR : Une guérison : D. H.—MONTMAGNY : La guérison, en huit jours, d'une brûlure grave : UNE AB.—ST SAMUEL : Une abonnée a obtenu, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire. sa guérison d'une grave maladie —VICTORIAVILLE : Actions de grâces pour la guérison de mon petit enfant de deux ans : UNE MÈRE.—L'As-